



HAL
open science

Questionner l' "évidence" de la mondialisation

Yvon Pesqueux

► **To cite this version:**

Yvon Pesqueux. Questionner l' "évidence" de la mondialisation. Congrès ISEOR, Jun 2007, Lyon, France. pp.1-12. hal-00509703

HAL Id: hal-00509703

<https://hal.science/hal-00509703>

Submitted on 22 Aug 2010

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Titres : QUESTIONNER L' " EVIDENCE " DE LA MONDIALISATION

Papier

Personne à contacter : Yvon PESQUEUX

CNAM

Chaire " Développement des Systèmes d'Organisation "

292 rue Saint Martin

75 141 PARIS Cédex 03

FRANCE

Phone ++ 33 (0)1 40 27 21 63

FAX ++ 33 (0)1 40 27 26 55

E-mail pesqueux@cnam.fr

Site web

www.cnam.fr/lipsor

QUESTIONNER L'“ EVIDENCE ” DE LA MONDIALISATION

Yvon PESQUEUX

LIPSOR (CNAM)

CNAM

France

RESUME

Il est possible de proposer l'existence d'au moins cinq acceptions à la mondialisation : une acception économique liée aux conséquences de l'activité des entreprises multinationales, une acception géographique (la mondialisation est une géographie des flux), une acception politique qui tient compte du poids croissant des organisations “ supra-nationales ”, une acception dogmatique qui fait de la mondialisation une croyance nécessaire et une acception historique qui fait de la mondialisation la verbalisation actuelle du capitalisme comme ordre politique applicable au monde entier. L'accent mis dans ce texte porte sur la compréhension de ce qu'est la mondialisation à partir des arguments suivants : celui de la perspective culturaliste d'un modèle anglo-américain de l'organisation, celui des perspectives économiques et politiques de la mondialisation, celui de la perspective descriptive et celui de la perspective historique de Fernand Braudel à partir de la notion d'économie-monde.

mots-clés : culture, Etat, management, modèle, mondialisation,

Introduction

Il semble difficile d'aborder l'analyse des relations entre comptabilité, contrôle, audit, gestion des coûts et mondialisation sans une réflexion préalable sur la notion même de mondialisation.

La discussion du thème de la mondialisation de l'activité des entreprises vient en effet aujourd'hui questionner la culture dans sa dimension de culture nationale et les modalités mêmes de fonctionnement des sociétés. A une époque où, dans l'entreprise et dans la société, on met en avant le poncif de la “ glocalisation ” - réfléchir globalement et agir localement - il est temps de questionner la notion de mondialisation, notion qui, dans un premier temps, est marquée par l'irréductible antagonisme entre les valeurs de l'espace géographique des marchés et celles de l'espace géographique des nations, la mondialisation étant une manière de dire que l'espace géographique des marchés doit recouvrir l'espace géographique des nations. Le résultat du poids de l'activité des entreprises multinationales tend en effet à faire du marché mondial un marché privé où les normes qu'elles proposent (imposent ?) tendent à fonder un véritable mode de gouvernement, conduisant ainsi au passage de “ local – général ” propres à qualifier l'activité d'entreprise au “ particulier – universel ”, propres à qualifier la compréhension politique des sociétés.

Ce passage est donc recouvert du terme de “ mondialisation ” qui tend à faire confondre globalisme et cosmopolitisme avec un cosmopolitisme considéré comme devant être mercantile car construit dans le sens des intérêts des directions de ces entreprises. L'entreprise multinationale “ se ” considère ainsi comme étant nulle part “ étrangère ”. Et pourtant, l'entreprise multinationale ne peut être comme cela archétypique de l'institution universelle fondatrice d'une culture universelle. Son action pose donc la question plus générale d'une mondialisation comme lieu de convergence ou de

divergences des cultures. Et d'ailleurs, le constat du développement des communautarismes sur la base de la référence à des groupes (et non plus des sociétés) dont l'argument culturel sert de référence tendrait à se constituer en dualité de l'internationalisation croissante de l'activité économique dont le monde serait la référence (et non plus les sociétés). Mondialisation et communautarisme dans leur projet de déterritorialisation des référents vont donc ainsi de pair dans une logique de déclassement de la société et de son inscription géographique comme point de référence.

Rappelons que la mondialisation est un fait qui marque le XX^e siècle et pas seulement sous son acception actuelle. N'y a-t-il pas eu deux guerres mondiales durant ce siècle. Et sans doute la mondialisation dans sa forme actuelle hérite-t-elle plus qu'il n'y paraît de cela !

Rappelons qu'au sens strict du terme, la mondialisation, c'est "être au monde" et que la notion recouvre bien l'idée de rassemblement. Mais le retour sur le terme américain de *globalization* contient en plus les idées d'absence de finalité, d'illimité, d'instable et d'abstrait. Le terme recouvre à la fois l'idée de général et de mondial, la combinaison des deux valant alors "universel".

La mondialisation n'est pas non plus la seule dévalorisation de l'Etat-nation comme pôle d'identification politique majeur, mais la prise en compte des interactions qui opèrent aujourd'hui entre les niveaux nationaux de la vie politique, sociale, culturelle et économique et des acteurs "globaux" possédant des degrés variables d'influence (entreprises multinationales, organisations non gouvernementales, médias, etc.).

Le problème de la mondialisation portée par les directions des entreprises multinationales est de confronter le modèle généraliste de l'organisation des entreprises dans sa vocation à uniformiser les pratiques de gestion et, par extension, celles des organisations vues comme des entités devant se gouverner par référence aux instruments développés dans les entreprises - et les pratiques sociales liées à l'existence de contextes culturels différents suivant les pays. Or le projet universaliste des méthodes de gestion pose problème dans la mesure où il induit la généralisation d'une véritable idéologie politique de type gestionnaire, le managérialisme, venant déclasser les institutions du politique proprement dit dans un univers de pensée finalement totalitaire, celui de la "pensée unique". La "pensée unique" est liée au fait que l'on ne pourrait pas faire autrement et, par extension, que l'on ne pourrait même pas penser autrement que conformément aux catégories de la gestion de l'entreprise. Doit-on confondre ainsi allègrement internationalisation des capitaux, multinationalisation des entreprises, mondialisation et avènement d'une société "globale" qualifiée de multiculturelle pour lui conserver un masque démocratique ? Par ailleurs, les développements actuels de la mondialisation qui passent par une remise en cause radicale des périmètres des groupes sont-ils en même temps le signe de la crise du concept de culture organisationnelle ? Que signifie donc encore en effet l'idée même d'une culture d'entreprise quand leur périmètre varie aussi considérablement depuis la multiplication des opérations de "fusion - acquisition" ? Les cultures de groupes qui s'y retrouvent peuvent-elles alors tenir lieu de référent ?

On pourrait ainsi proposer l'existence d'au moins cinq acceptions à la mondialisation :

- Une acception économique, principalement liée aux conséquences de l'activité des entreprises multinationales.

- Une acception géographique venant faire de la mondialisation une géographie des flux articulant les *footless activities* des entreprises multinationales et leur ancrage sur un territoire défini indépendamment des catégories de l'Etat-nation.
- Une acception politique qui tient compte du poids croissant des organisations "supra-nationales" et de l'importance accordée à des problèmes politiques "transnationaux" (environnement, sécurité sanitaire, etc.) et qui remplace donc les organes issus de la souveraineté populaire par des organes politiques éloignés des peuples, ouvrant la porte à l'influence auto-décrite des *lobbys* indépendamment de leur représentativité. La mondialisation recouvre alors une sorte de négation de la souveraineté des peuples du fait de l'apparition de regroupements supra-nationaux de type "Union Européenne" dans une sorte de dévaluation de la référence à l'Etat-nation, qu'il soit Etat-Providence (comme dans les pays développés) ou Etat-développementaliste (comme dans les pays en développement) pour un Etat-organisateur du développement de la mondialisation. La mondialisation est alors porteuse d'ambiguïtés (du fait de la perte de contrôle des Etats sur les modalités de la vie quotidienne), de contradictions (entre les pressions externes et les structures sociales locales – familles, race, etc.) introduisant des injonctions paradoxales entre l'autonomie politique du sujet et les pressions hétéronomes des modalités de sa vie en société et de paradoxes en créant des risques inédits (prélèvements sur la richesse produite au profits d'agents extérieurs, risques environnementaux, vulnérabilités des plus pauvres alors que les modes d'exercice du pouvoir politique restent ancrés sur les catégories de l'Etat-nation).
- Une acception dogmatique qui fait de la mondialisation une croyance nécessaire ou encore, comme l'indique A. Bellon (2004), "la conséquence naturelle de l'évolution technologique et de la finitude du monde". La mondialisation est alors conçue comme une contrainte "externe" venant limiter les choix des citoyens dans le contexte d'une idéologie fataliste. Sur la base de cette perspective idéologique, il est d'ailleurs possible de séparer les commentaires des auteurs sur la mondialisation entre les sceptiques pour qui la mondialisation n'est rien d'autre que la diffusion des valeurs américaines dans le monde des "globalistes" pour qui la mondialisation est l'expression d'un changement structurel des formes politiques, sociales et culturelles du fait de son impact tant sur la vie économique que sur la vie quotidienne. Mais il est également possible de citer des arguments relevant d'une idéologie progressiste faisant de la mondialisation une dynamique de compétition "vers le haut", dynamique illustrée par les croissances économiques chinoises et indiennes et ceux qui relèvent d'une idéologie critique faisant alors de la mondialisation l'expression d'une dérégulation débouchant sur inégalité des injustices.
- Une acception historique qui fait de la mondialisation la verbalisation actuelle du capitalisme comme ordre politique applicable au monde entier ainsi que le "moment" actuel qui se caractérise par la représentation du fait qu'il semble légitime que l'espace géographique des marchés recouvre l'espace géographique des nations. A ce titre, la mondialisation, c'est ce qui arrive "après la colonisation" et l'affrontement "Est – Ouest".

Le discours tend bien sûr à mêler ces cinq acceptions avec des dosages variables jamais indiqués, mais dans le projet de construire une géographie qui n'est plus ni physique, ni économique, ni humaine mais que l'on pourrait en quelque sorte qualifier de "géographie déréglementée" sur la base du principe de liberté appliqué à la circulation du capital, des marchandises et des personnes, de l'injonction à la déréglementation pour

la relation de travail et de la privatisation de la société qui, en miroir, conduit à l'institutionnalisation de l'entreprise comme espace de référence et au marché comme stade ultime de l'organisation politique et sociale.

L'accent sera donc mis ici sur la compréhension de ce qu'est la mondialisation à partir des arguments suivants :

- celui de la perspective culturaliste d'un modèle anglo-américain de l'organisation,
- celui des perspectives économiques et politiques de la mondialisation,
- celui de la perspective descriptive,
- celui de la perspective historique de Fernand Braudel à partir de la notion d'économie-monde.

La perspective culturaliste d'un modèle " anglo-américain " de l'organisation

Rappelons tout d'abord les quatre critères qu'A. Hatchuel (2000) suggère comme venant fonder un modèle organisationnel :

- Une vision qui dépasse la dimension des techniques de gestion,
- Un dépassement des spécificités sectorielles,
- L'existence d'institutions permettant la formulation et la diffusion du modèle (écoles, chercheurs, groupes de professionnels, etc.),
- Des concrétisations exemplaires.

Pour ce qui concerne le multiculturalisme comme modèle, quelles en sont donc les éléments de concrétisation ?

Ce qui soutient la logique de cet argument lié à l'existence d'un modèle " anglo-américain " repose sur la difficulté ressentie de parler d'un " objet " comme un modèle organisationnel sans position épistémologique. Il s'agit en effet de questionner l'évidence qui sert de base à la référence à des modèles organisationnels.

Pour leur part, M. Boyer & R. Freyssenet (2004) rappellent l'existence de quatre modalités de conceptions des modèles en sciences sociales :

- Un idéal à atteindre,
- La stylisation d'un ensemble de traits réellement existants,
- Une construction d'enchaînements logiques à partir de comportements supposés fondamentaux des acteurs,
- Une réponse cohérente aux problèmes nés des évolutions antérieures.

Parler de modèle " anglo-américain ", c'est donc indiquer que l'on doit penser :

1° Qu'il s'agisse d'un modèle organisationnel, la question de la référence géographique étant à la fois une question structurante relative à la nature et aux circonstances auxquelles se trouvent confrontées les entreprises mais aussi le signe du passage de la focalisation de leur management sur les tâches à la focalisation sur les personnes.

2° Qu'il puisse *a minima* entrer dans un cadre d'interprétation culturaliste et ce qui pose donc la question du référentiel comparatif (un modèle " européen " ici ?).

Le modèle multiculturel de l'organisation tend donc à se référer à l'existence de " modèles " culturels de référence sur la base d'une forme de primauté accordée au modèle dit " anglo-américain " et c'est par référence à R. Farnetti et I. Warde (1997) qu'il sera question d'envisager la perspective culturaliste des modèles organisationnels

dans la dimension historique du temps “ long ” applicable à la compréhension de l’organisation économique. La transmission d’un “ modèle ” anglo-américain se serait ainsi effectuée par emprunts et métissage : les méthodes américaines de management ont pris place dans les pratiques managériales en Europe essentiellement après la Deuxième Guerre Mondiale.

La transmission des modèles obéit à deux paradoxes. Le premier est lié à l’effet d’importation du modèle qui ne peut induire les mêmes résultats que ceux observés dans le pays d’origine. Le deuxième concerne le cas fréquent du modèle corrigé et renvoyé ensuite au pays d’origine qui en tire parti. Les modèles se nourrissent donc les uns des autres et impliquent des effets différents selon l’environnement d’application.

A l’exportation, le modèle prend souvent une forme pure et dure dénuée de toutes ses complexités (cf. l’assimilationnisme). Il est réduit à un ensemble d’images et de scènes qui tendent vers un état idéal loin de toutes les impuretés qui caractérisent le modèle originel : c’est le cas, par exemple, lorsqu’on décrit le P.D.G. américain dans des histoires ou des anecdotes qui ne tiennent compte que des qualités de pragmatisme et d’intransigeance. Le modèle “ anglo-américain ”, en particulier, se transmet avec un mélange de purisme et de dogmatisme qui se manifestent sous forme de leçons et de règles strictes que les responsables tentent d’imposer aux autres pays en faisant abstraction des spécificités locales. Une part de responsabilité revient aussi aux pays importateurs qui implémentent le modèle dans un enthousiasme qui va jusqu’à l’empressement conjugué à l’ignorance. Dans ce sens M. Albert (1991) a décrit la version exportée du “ modèle ” américain comme étant “ *plus dure, moins équilibrée, plus jungle que la version originale. Appliquée sans précaution, c’est l’équivalent d’un remède de cheval qu’on prétendrait utiliser sans disposer des antidotes qui en corrigent les excès* ”. L’analyse d’un modèle est ainsi d’autant plus pertinente que le modèle est mis en lumière dans son état d’origine et non sur place après importation.

Le modèle “ anglo-américain ” se distingue ainsi classiquement du modèle “ rhéno-japonais ” incarné par l’Allemagne et le Japon. Il est caractérisé par la prédominance de la finance dans l’économie et par la réalisation des profits dans le court terme, à la différence du modèle “ rhéno-japonais ” connu par la place importante de l’industrie et par la difficulté à réaliser les profits dans le court terme. W. Hutton (1995), pour sa part, met l’accent sur la différence entre le modèle britannique et le modèle américain qui ne peuvent, à ses yeux, être agrégés aussi facilement en un seul eu égard aux conflits et aux disparités entre les deux. Toutefois, avec les références géographiques disparates ainsi posées, il est important de déjà souligner l’effet “ zoom ” de l’hypothèse culturaliste qui peut aussi bien être mobilisée pour indiquer ce qu’il y a de commun que ce qu’il y a de différent.

Si le modèle “ anglo-américain ” se base sur le pouvoir du marché, le modèle “ asiatique ”, pour sa part, serait caractérisé par le rôle central de l’Etat dans un système économique lié à des facteurs historiques, culturels et géopolitiques qui ont fait de l’intervention de l’Etat le levier de la croissance économique. Il se distinguerait aussi par la priorité donnée à la production au contraire du modèle “ anglo-américain ” qui privilégie la consommation. Les politiques d’investissement planifiées sur le long terme ont permis à ces pays (Japon, les “ dragons ” : Corée du Sud, Taïwan, Singapour - et la Chine) de tirer profit de la production de masse couplée à la stratégie agressive des prix.

L'industrie asiatique a donné lieu par conséquent à une concurrence très rude aux produits des pays "anglo-américains" et, par extension, constitue une forme de critique au modèle "anglo-américain".

Le modèle "européen" constituerait une variété incarnée en Allemagne et basée sur le pouvoir des partenaires sociaux et sur la cogestion (*Mitbestimmung*) comme fondements d'une économie de marché dont le fonctionnement est contrôlé par l'Etat. Ainsi le modèle allemand, appelé "rhénan", se démarquerait-il à la fois par le dialogue social qui précède toute validation institutionnelle et par le libéralisme économique limité par l'intervention de l'Etat.

Le cadre général de la transmission de ce type de modèles est lié à l'hégémonie britannique du XIX^e siècle qui a donné lieu à une imitation de ce modèle économique par les pays suiveurs avec la France, la Belgique, l'Allemagne, les Etats-Unis, etc. Cependant, la transmission du modèle s'est effectuée à des rythmes différents. L'époque actuelle serait caractérisée par le phénomène qualifié de mondialisation qui tendrait à estomper les frontières entre les Etats du fait de l'action des entreprises multinationales et des accords de libre-échange. Cela aurait consolidé des tendances contradictoires de réversibilité à l'intérieur même des modèles organisationnels locaux dominants, d'autant que la fin de la référence politique au communisme créait un "vide" en termes de modèle de développement socio-économique, rendant légitime la référence "politisée" à des modèles organisationnels pour obtenir développement économique. Les turbulences du contexte mondial induiraient le basculement vers une ère de la "grande transformation" des formes organisationnelles avec l'idéologie de la forme unique, celle du modèle "anglo-américain" alors que c'est un mode d'organisation de l'entreprise.

Perspectives économiques et politiques sur la mondialisation

Le premier facteur d'évidence de la question de l'interférence de l'activité internationale de l'entreprise et du culturel serait la mondialisation, conséquence, en quelque sorte, du développement des entreprises multinationales et qui, comme on l'avait déjà pressenti lors des discussions des années 60 et 70 sur leur rôle, vient poser le problème de la dimension politique de l'activité internationale des entreprises. Il est un autre thème à partir duquel cette interférence avait été expérimentée : celui des transferts de technologie. Le constat de l'existence de capacités originales avait ainsi conduit à mettre en exergue comment, dans les villes du Maghreb où la tradition de la teinture de la laine existait, les transferts de technologie concernant l'industrie chimique avaient été facilités de même que les traditions dans l'utilisation du papier en Asie du Sud-Est auraient facilité le transfert des technologies électroniques.

De ces aspects-là naît donc l'idée que la culture (en tous les cas sous ses formes techniques) ne serait pas nécessairement intransférable et conduirait aussi à mettre en garde les observateurs des tendances qu'il peut y avoir à majorer les facteurs de différence culturelle. La particularisation relèverait alors de la reconstruction d'ordre culturel qui serait le pendant de la désagrégation culturelle souvent mise en avant au travers des conceptions dualistes de l'activité économique internationale. Les technologies et les modes de gouvernement du centre désintègreraient ainsi à leur profit ceux de la périphérie. Mais G. Benko et A. Lipietz (2003) nous a pourtant déjà invité à demander pardon à l'ornithorynque en nous rappelant les failles d'une telle vision à

partir du constat du développement des “ dragons ” asiatiques et aussi de “ poches ” de développement similaires aux nôtres dans des pays comme l’Inde, l’Egypte, le Brésil, etc. Les transferts de technologie sont venus, les premiers, poser le problème de la culture comme “ opérateur ” de l’internationalisation, c’est-à-dire finalement aussi dans la perspective d’un projet d’une société universelle sous dominante technique.

En effet, de la même manière que l’émergence des entreprises multinationales a suscité la discussion sur la nature de cette multinationalité, la mondialisation qui en découle serait la conséquence de la généralisation de leur activité internationale mais serait également autre chose (donc d’une autre nature). C’est en particulier du fait des rapports qu’elles établissent avec les lois locales en y obéissant, mais aussi en confrontant l’aspect international de leur activité aux vides qui s’établissent entre ces lois et en jouant de ces lois dans des objectifs tels que ceux de l’optimisation fiscale (visant à réduire l’assiette fiscale des revenus à déclarer), ceux des constructions juridiques (pour bénéficier de vides juridiques intéressants), ou encore ceux de dumping social.

La question du modèle multiculturel de l’organisation se pose donc “ par nature ” aux entreprises multinationales (à ce titre, il se pose la question de la “ multinationalité ” comme fait culturel spécifique) et par nécessité aux organisations. Il s’agit aussi de défendre la représentation d’une entreprise multinationale vue comme “ une fédération sans culture nationale dominante ” (Darcourt Lézat, 2002) dans une connotation progressive. L’entreprise est alors présentée comme le creuset culturellement le plus “ équitable ” de ce projet de fusion entre une culture managériale mercenaire et des cultures locales traditionnelles avec lesquelles “ on fait ensemble ”. L’entreprise multiculturelle construit en quelque sorte “ les lendemains qui chantent ” de l’entreprise multinationale.

C’est aussi ce qui pose aujourd’hui, en creux ou en plein, la question de la dimension politique de la mondialisation. Car si l’on reconnaît la dimension économique du phénomène, les catégories qui permettent d’en représenter la dimension politique restent moins bien construites. C’est pourtant bien l’examen des problèmes sociaux et politiques qui permettent de s’y confronter.

Citons, pêle-mêle les questions :

- Du développement durable,
- De la sécurité internationale,
- De la sécurité sanitaire, etc.

Perspective descriptive de la mondialisation

J.-L. Ferrandéry (1996) souligne ainsi que la “ globalisation ” est une notion apparue au milieu des années 80, dans les écoles de management américaines, puis dans la presse anglo-américaine. Elle est alors en général présentée comme une conséquence normale de l’évolution technologique avant de devenir un véritable slogan d’une *agit prop* libérale dans la perspective d’un universel occidental de type américain venant prendre la suite de l’universel occidental de type européen, tel qu’il avait été formulé au travers du colonialisme. C’est donc en quelque sorte l’origine géographique de l’injonction hétéronome à l’autonomie qui change, la référence de l’injonction hétéronome étant devenue le marché.

Or, comme le souligne A. Bellon, “ *c’est oublier que, au cours de l’histoire humaine, d’autres révolutions technologiques, d’autres découvertes des bornes de notre espace n’ont pas conduit à une vision dogmatique de l’avenir* ” (Bellon, 2004). La mondialisation serait considérée comme non impérialiste car fondée sur l’économique et le “ libre ” échange, comparativement à la guerre froide dont l’impérialisme était liée à “ l’Empire soviétique ” et fondé sur la force. Elle désigne un mouvement complexe d’ouverture des frontières économiques permettant aux dirigeants des entreprises multinationales de justifier l’extension de leur champ d’action à l’ensemble de la planète afin de tirer profit des différentiels de dynamiques tout en proposant une vision d’ensemble de leur action. On parlera alors de division internationale du travail évoluant vers une division internationale des processus productifs où les finances prédominent. On peut alors déjà noter que la mondialisation vient finalement recouvrir le vieux débat économique de la division internationale du travail, lavé ainsi en quelque sorte discursivement par la dénomination de mondialisation de l’inégalité socio-économique qui lui est inhérente. Et l’on voit tout de suite le bénéfice tiré du changement de dénomination. La mondialisation exprime alors un projet idéologique de nature dogmatique qui recouvre une forme de souhait quant à l’apparition d’un droit international de nature normative (donc sans Etat) et situé en dehors de toute perspective sociale. Il s’agit donc, au sens politique du terme, du remplacement des organes issus de la souveraineté populaire par des organes éloignés des peuples au nom de l’internationalisme. Ses vérités et ses dogmes devraient alors s’imposer sans débat.

L’argumentation historique de Fernand Braudel

F. Braudel (1988) construit, pour sa part, une thèse plus large. En s’intéressant au développement pré-capitaliste, à cette période que K. Marx qualifie de phase d’accumulation primitive du capital, il développe, en 3 tomes (*Les structures du quotidien, Les jeux de l’échange et Le temps du monde*) la thèse que le commerce et surtout le commerce à distance va jouer un rôle fondamental dans le développement du capitalisme dans sa vocation à modifier la vie et la société sous l’angle de la production et de la communication de biens matériels. Le développement du capitalisme va structurellement interférer avec la dimension politique des nations. Il évoque le fait que, dès le XIII^{ème} siècle avec Amalfi, en Sicile, on pouvait spécifier la naissance des économies-mondes et les qualifier par l’existence d’un pôle. Le pôle de l’économie-monde est constitué par la ville dont l’importance économique est majeure à un moment donné du fait des compétences qui s’y trouvent dans leur capacité à utiliser et développer un savoir faire spécifique dans le domaine commercial et financier. Cette importance se mesure par les flux induits à partir de la ville en question. F. Braudel fera, dans le troisième tome de cette œuvre, l’histoire des flux et reflux des dominations à l’échelle internationale (Venise, Bruges, Gênes, Amsterdam) et de celle des économies nationales (France et Angleterre) mais dans un espace, celui de l’économie monde, qui dépasse celui des nations. Il conduira aussi la thèse que le capitalisme est une longue histoire qui vise, depuis son origine, à éviter le développement de la concurrence. En distinguant l’échange du marché, F. Braudel offre une conception du marché assez radicalement différente de celle qui prévaut aujourd’hui en économie. C’est un marché qui sert à transcender les frontières des nations mais aussi à réduire la concurrence pour garantir des profits élevés et il évoquera l’irréductible dualité de l’activité humaine à s’exercer, dans son quotidien, au sein d’espaces politiques et, en même temps, au sein de l’espace géographique des marchés, “ indépendamment ” des frontières politiques. Cette activité s’opère sur la base de la quête du profit, en particulier des profits élevés associés

au commerce à distance et à la spéculation. Mais elle est aussi le moment des transferts de technologie d'un continent à l'autre (de la Chine et du monde islamique vers l'Europe aux XIV^{ème} et XV^{ème} siècles par exemple) et aussi celui des transferts de population (de l'Afrique vers l'Amérique au XIII^{ème} siècle par exemple).

Conclusion

Le néologisme “ d'américanisation ” date de l'après Deuxième Guerre Mondiale et sert de référence pour analyser les prolongements culturels du plan Marshall avec, comme le constate L. Boltanski, l'émergence de la catégorie sociale du cadre gestionnaire. La réaction à l'américanisation trouvera un point culminant avec Mai 68 et, aux Etats-Unis mêmes, avec la contestation de la guerre du Viet-Nam. Cette contestation, de façon plus large, s'exprima au travers d'une solidarité à établir avec les pays du Tiers Monde, qui seraient ainsi plus exposés que les autres à la domination économique et culturelle américaine. Cette contestation sera d'ailleurs à l'origine d'une perspective idéologique plus large qualifiable de “ tiers-mondisme ”, avec tous les attributs de simplification et d'incantation propres à une idéologie.

Le fait de la multinationalisation des entreprises principalement américaines occulte le débat plus large qui avait été ouvert avec le commentaire culturaliste de la production de masse après 1945 (avec notamment la référence centrale à la notion de culture de masse) en le focalisant vers une perspective territoriale “ déterritorialisée ” et non plus politique et sociale.

La perspective utopiste de la mondialisation trouve alors ses relais idéologiques avec des expressions telles que celles de “ village global ”, de “ vaisseau terre ” tendant à supprimer la ligne de démarcation qui avait été établie entre une puissance culturellement hégémonique et les autres et dans le projet de gommer les inégalités géographiques. En mettant au premier plan le caractère économique de la perspective (avant son aspect culturel même), il s'agit de rendre crédible le constat d'une situation égalitaire et universaliste concernant tous les producteurs et tous les consommateurs. La communication de masse tient à cet égard le rôle spécifique de facteur homogénéisant d'un media représenté comme neutre, transparent et universel et possédant une vocation émancipatrice. D'où le projet de gommer les différences culturelles dans une perspective où l'on retrouve également occultés les liens subtils qui s'établissent entre culture et idéologie avec l'affirmation péremptoire de la fin des idéologies... et de la révolution politique comme forme de contestation et, par extension, la fin de l'essentiel des différences culturelles. La référence au déterminisme culturel d'un système socio-technique “ nouveau ” au caractère économique global dans sa nature même y est constante. Les Etats-Unis sont alors représentés comme la première société de ce type, fatalement “ apaisée ” après la fin du conflit du Viet-Nam ce qui permet d'abandonner la référence au caractère impérialiste de sa puissance dans la perspective d'un nouveau consensus. Tout devient place de marché, comme extension de la perspective de ce “ village global ” avec la construction de grands espaces de “ libre ” échange. La perspective de symboles culturels universels d'ordre essentiellement commercial va alors suivre, transformant *de facto* la représentation dans les catégories d'un “ vase clos ” et venant masquer les inégalités radicales de ce monde.

Par ailleurs, les catégories de la mondialisation vont de pair avec une forme de cosmopolitisme, sorte de contrepoint d'un monde “ orphelin ” du cosmopolitisme de la

pensée politique communiste. Et le cosmopolitisme de la mondialisation est vu comme le projet de la réduction de la diversité des “ groupes ” qui doivent ainsi être homogénéisés. Mais ne tombe-t-on pas alors dans la quête duale d’un différencialisme que justifierait la référence à leur dimension (critère numérique) et à leurs principes (perspective axiologique sur la base d’une hiérarchie des valeurs).

Mais la mondialisation recouvre aussi la perspective de problèmes généraux dont le diagnostic (et le remède ?) passeraient par l’intégration d’une perspective radicalement globale (pollution des océans, déchets, déforestation, réchauffement de la planète, etc.).

Par ailleurs, la perspective de la mondialisation ne recouvre t-elle pas non plus l’idée de développement d’un métissage plus que d’une homogénéisation ? Il s’agirait alors d’une perspective continuant à accepter les différences culturelles et permettant de fonder l’existence d’une hiérarchie entre une culture dominante et des cultures dominées tout en donnant un sens à une sorte de dynamique des cultures. C’est aussi ce qui serait à même d’expliquer la tentation identitaire, l’intolérance du repli sur les communautés : le métis n’est pas toujours si bien accepté que cela.

La mondialisation indique donc l’existence d’une perspective essentiellement économique, sorte de métaphore d’un Nouveau Monde, d’un Eldorado commercial vaste et inexploité autorisant des dirigeants des entreprises multinationales à rendre publiques leurs normes privées pour continuer à faire de bonnes affaires. Parallèlement, ce terme masque l’existence d’une course effrénée à l’exploitation de nouvelles opportunités commerciales. Cette course a, à son tour, provoqué une recherche accrue de rentabilité à court terme et de compétitivité ce qui a entraîné nombre d’entreprises à négliger, ignorer voire refuser la prise en compte de facteurs de risques environnementaux, de la diversité culturelle, etc. La réponse publique a été restée essentiellement normative, et c’est ce qui vient constituer l’environnement des logiques de comptabilité, de contrôle et d’audit aujourd’hui. A l’avantage comparatif des nations, perspective héritée du mercantilisme, correspondrait, dans une sorte de continuum, l’avantage concurrentiel des entreprises multinationales et à cet avantage mercantiliste reconnu aux entreprises multinationales (reconnaissance “ en plein ”) correspondrait une forme de perspective communautarienne conduisant à leur reconnaître des droits spécifiques indépendamment de leur représentativité (reconnaissance “ en creux ”) sous la forme d’un “ droit à normaliser ”. Et c’est bien au travers de ces manifestations qu’elles nous posent la question de la “ substance ” mondiale de l’activité économique. Elles posent aussi la question de sa critique dont la récupération idéologique en fait de “ l’altermondialisation ” et non, comme cela aurait été normal, de l’anti-mondialisation.

La mondialisation comme “ moment historique ” pose également la question de sa fin. Les indicateurs à suivre sont donc ceux de l’espace géographique des nations : guerres impérialistes, montée des nationalismes, conflits commerciaux, revendications sociales, déséquilibres économiques et environnementaux, etc. Ces indicateurs sont en effet représentatifs de contradictions qui adressent un questionnement tant aux modes formels de coopérations (cf. les coopérations inter-étatiques de type ONU, OCDE, UE, etc.) qu’aux modes informels (cf. les alliances d’entreprise) et donc aux régimes de gouvernance qui fondent l’ordre mondial. C’est d’ailleurs en cela que l’on est aujourd’hui amené à parler de “ dé-mondialisation ”.

Références

- M. Albert, *Capitalisme contre capitalisme*, Le Seuil, Paris, 1991
- A. Bellon, “ Dieu créa la mondialisation... ”, *Le Monde Diplomatique*, novembre 2004
- G. Benko & A. Lipietz (Ed), *La richesse des régions*, P.U.F. collection “ L’économie en liberté ”, Paris, 2003
- R. Boyer & M. Freyssenet, *Les modèles productifs*, Editions La Découverte, collection “ repères ”, Paris, 2004, n° 298
- F. Braudel, *Civilisation matérielle, économie et capitalisme, XVème-XVIIIème siècle*, 3 tomes, Armand Colin, Paris, 1988
- Y. Darcourt Lézat, “ Essai sur l’entreprise multiculturelle ”, *Quaderni*, n°42, printemps 2002
- R. Farnetti & I. Warde, *Le modèle anglo-saxon en question*, Economica, Paris, 1997
- J.-L. Ferrandéry, *Le point sur la mondialisation*, P.U.F., Paris, 1996
- W. Hutton, *The State We’r In*, Jonathan Cape, Londres, 1995